



## Association d'Entraide Vietnam Hue suisse

### Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 février 2005

Personnes présentes :

- Mme Kim Gutbrod
- Mme Marguerite Roulet-Ercain
- Mme Tran Thi Tri
- Mme Louise Decoppet
- Mme Henrietta Moor
- Mr. Michel Moor
- Mr. Antoine Sauty
- Mr. Yannick Le Mao
- Mr. Marc Harnischberg

#### 1. Changement du nom et de l'abréviation de l'association

L'ancien nom « Amicale d'Entraide Vietnam Huê Suisse » devient:  
« **Association d'Entraide Vietnam Huê Suisse** »

L'abréviation de l'association AEVNHS a été également changée.  
La nouvelle abréviation est : **AEVHS**

#### 2. Changement de l'adresse du siège social

Le nouveau siège de l'association est : **Avenue Vinet 22, 1004 Lausanne**  
Cette adresse sert aussi bien pour la correspondance que pour le versement de fonds.  
Ce changement a pour but de regrouper le siège social et l'adresse postale.

#### 3. Changement des points des Statuts.

##### Article 2

Le mot « Orphelins » a été enlevé.

Ce changement a été fait suite au fonds accordé par la fondation MANO qui précise la construction d'un centre d'accueil, pour les enfants de la rue.

#### 4. Démission

La démission de Mme. Lucienne Charles « présidente » a été prise en considération. Elle est remplacée par Mme Kim Gutbrod.



## Association d'Entraide Vietnam Hue suisse

### 5. Nouveaux membres

Nous sommes contents d'accueillir des jeunes de l'association « Objectif Cœur »: Mr. Antoine Sauty, Mr. Yannick Le Mao, Mr. Marc Harnischberg, Mme Nadine Michoud, ainsi que Mr. et Mme Moor, qui sont prêts à aider l'association.

### 6. Dons

La maison Logitech est prête à soutenir l'association par un versement de CHF 20'000.- échelonné sur 3 ans.

2005 CHF 10'000.-  
2006 CHF 5'000.-  
2007 CHF 5'000.-

Nous remercions infiniment Nadine Michoud qui a obtenu cette aide qui nous permet de débloquer le reste de fonds accordé par la fondation MANO.

### 7. Création d'un site internet

Une connaissance de Yannick Le Mao nous a donné son soutien pour la création d'un site internet. Ce dernier devrait voir le jour ce printemps.

Michel Moor établira une maquette et regroupera les documents nécessaires pour alimenter le site.

### 8. Programme de travail 2005

Mme. Tran va partir début mars pour le Vietnam pour une durée de 6 mois. Elle va superviser les travaux en cours.

#### 8.1 Travaux en cours au Vietnam

Fonctionnement du dispensaire  
Distribution de riz aux familles pauvres  
Aménagement du terrain, plantation d'arbres  
Elevage de ruches pour la production du miel

#### 8.2 Projet à venir

La première tranche de fonds (CHF 10'000.-) débloquée par MANO en Novembre 2004 a été utilisée pour la demande du permis de construire pour le 1<sup>er</sup> L et la conversion de l'affectation du terrain.

Avec l'accord d'aide de Logitech mentionnée ci-dessus, la Fondation MANO va débloquer le solde du fonds destiné à la construction du 2<sup>er</sup> L. La construction du 2<sup>er</sup> L pourra donc débuter au printemps 2005.



## Association d'Entraide Vietnam Hue suisse

### 9. Démarches de demande de fonds

Des envois de dossier aux associations/fondations ont été faits. Certaines réponses négatives nous sont parvenues, d'autres restent en suspens.

Des bulletins de versement ont été remis à Mr. Manz, Directeur Service Restauration du CHUV, pour que ce dernier les donne à ses fournisseurs.

Une séance aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2005 entre les directeurs de différents services du CHUV qui discuteront de la façon d'aider notre association en la présentant aux autres fournisseurs du CHUV (le CHUV a 5'000 fournisseurs).

### 10. Administration

Kim Gutbrod et Michel Moor sont actifs à la création de divers documents :

- Nouvelle lettre de présentation de notre association.
- Un CD de présentation pour les demandes de dons.
- Une plaquette de présentation.
- Un formulaire de soutien.
- Site internet.

La prochaine assemblée générale a été fixée comme suit :

**Date : 11 janvier 2006**

**Heure : 19h30**

**Lieu : Centre Pôle Sud**

**Avenue J.J. Mercier 3 (Flon) à Lausanne**

Lausanne, le 19 février 2005

PV établi par Michel Moor